

Un avis d'actualité

Vous recevez un message semblant émaner de CHRONOPOST qui vous informe qu'un colis est en instance à votre bureau de poste.

Vous avez, dès lors, un délai de 48 heures pour le réclamer.

Mais vous devez valider l'opération en téléphonant à un numéro surtaxé. Une mention signale que vous aurez à effectuer jusqu'à trois appels.

Bien évidemment, ce message ne provient pas de CHRONOPOST mais, en fin d'année, période durant laquelle les commandes sur internet se multiplient, l'argument est crédible.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

